

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 14 juin à 20 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Gaston CHENU, Maire.

Étaient présents : tous les Conseillers sauf Madame Marie-Odile BELIN et Monsieur Patrick LÉDÉE absents excusés.

Procuration donnée par Madame BELIN à Madame Isabelle BEFFY et par Monsieur LÉDÉE à Monsieur Sylvain WITTMER.

Madame Danièle HUGENDOBLE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire, ayant constaté que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte.

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Approuvé à l'unanimité.

Budget primitif lotissement rectification

Le Conseil Municipal, après délibération, valide la rectification de la délibération du budget lotissement.

Achat terrains

Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité, l'achat de la parcelle 114 en plus de la parcelle 112. Les deux parcelles sont proposées par le propriétaire sans augmentation de prix par rapport à l'achat de la parcelle 112.

Sécurisation RD 250

Monsieur le Maire présente les devis. Le Conseil opte à l'unanimité pour le devis de la Société Nouvelle Parret et décide de demander une subvention au département.

Demandes de subventions chemin de Montvillers

Pour la réfection du chemin de Montvillers, le Conseil décide de demander la DETR et le fonds de concours auprès de PMA

Pays de Montbéliard Agglomération

- Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Le Conseil prend connaissance de ce rapport.

- Marché du soir

Le Marché du soir aura lieu à Issans le 27 septembre. Le Conseil municipale donne pouvoir au Maire pour signer les pièces afférentes.

- Voisins vigilants

Une réunion publique, en commun avec Semondans, se tiendra à la Maison Pour Tous le jeudi 27 juin à 18h30.

- **Mesures température et niveau du Rupt**

Un réseau de suivi de la température et du niveau du Rupt va être mis en place sous le pont de la rue Principale.

Demande de renseignements société VSB

Monsieur Le Maire présente les documents de la société VSB concernant un éventuel projet éolien. Le Conseil municipal, à l'unanimité, désapprouve l'idée d'implantation d'éoliennes sur la commune.

Questions diverses

- La police de l'environnement a placé une caméra non loin du tennis pour surveiller la présence de lynx.
- Un camp de scouts s'installera près de l'antenne relais du 8 au 28 juillet.
- Une demande a été faite pour la vente de fruits et légumes sur le parking de la MPT.
- Des tables et des bancs de brasserie ont été commandés.

Fait à ISSANS le 19 juin 2024

Le Maire
Gaston CHENU

